du Tiers-monde autant d'aide qu'il l'a fait jusqu'ici et comme il y a pénurie d'engrais dans les pays en voie de développement, le secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures nous dirait-il si le Canada songe à fournir une aide supplémentaire, c'est-à-dire outre les céréales, des engrais et des aides à la production agricole d'aliments hautement énergétiques?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la première partie de la question, j'espère que les députés ont remarqué que lorsque mon collègue a fait sa déclaration à Rome, il a dit qu'on avait besoin de quantités matérielles de vivres, non d'argent. C'est pourquoi le Canada s'est engagé à fournir un million de tonnes de céréales par an, pendant trois ans, au lieu de tant de millions de dollars. C'est la réponse la plus pratique que nous puissions faire. Nous nous engageons également à fournir une aide monétaire pour l'achat d'autres produits nécessaires que nous ne sommes pas matériellement en mesure de fournir nous-mêmes.

LA CONSOMMATION

LA HAUSSE DU PRIX DU SUCRE—LES MESURES GOUVERNEMENTALES EN FAVEUR DU CONSOMMATEUR

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Quelqu'un d'Ottawa a téléphoné hier au bureau de notre leader parlementaire pour dire qu'il avait acheté un sac de 10 livres de sucre au prix de \$5.49 dans un magasin d'Ottawa un matin de cette semaine et qu'il y était retourné une heure plus tard pour découvrir que le prix avait grimpé à \$6.29, sans qu'aucune étiquette de prix n'ait été apposée sur le sac de sucre: étant donné cette augmentation de prix de 80c. en une heure, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelle mesure il entend prendre pour protéger les consommateurs de ce genre d'exploitation? Entend-t-il prendre des mesures pour faire baisser le prix excessivement élevé du sucre au pays?

• (1430)

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je déplore que le prix du sucre ait augmenté à un tel point. Le gouvernement devrait bientôt annoncer sa politique concernant le sucre. Pour ce qui est des profits excessifs dont parle l'honorable député, j'ai l'intention de présenter très bientôt à la Chambre un projet de loi, et j'espère que, cette fois-ci, l'honorable député, avec les membres de son parti, l'appuieront.

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'EXPIRATION DE L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE SUCRE—LES PROJETS DU GOUVERNEMENT QUANT À LA RECONDUCTION DE L'ACCORD OU À DES NÉGOCIATIONS CANADO-CUBAINES

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme l'accord international sur le sucre expirait en décembre 1973, quelle

Questions orales

mesure le gouvernement canadien a-t-il prise pour essayer de reconduire cet accord? Le ministre pourrait-il dire également à la Chambre s'il est en pourparler avec Cuba pour conclure une entente bilatérale afin d'assurer le pays d'un approvisionnement constant en sucre?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, il y a eu des entretiens visant à relancer les négociations en vue d'un nouvel accord international sur le sucre. Je ne puis renseigner le député sur l'état actuel de ces négociations, mais je serai heureux de m'en informer et d'en faire part à la Chambre ainsi qu'à lui-même.

M. Nystrom: Une uermere question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme nous n'importons pratiquement pas de sucre de Cuba, le ministre pourrait-il nous dire s'il a engagé des pourparlers avec ce pays afin d'obtenir pour le peuple canadien un approvisionnement constant en sucre cubain et un prix ferme?

M. Gillespie: Non, monsieur l'Orateur.

Une voix: Et pourquoi pas?

[Français]

LES AÉROPORTS

SAINTE-SCHOLASTIQUE—ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT A RENCONTRÉ LES DÉLÉGUÉS DES EXPROPRIÉS

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Travaux publics et au ministre des Transports.

A midi, une délégation assez nombreuse des expropriés de Sainte-Scholastique a demandé au gouvernement d'étudier de nouveau leurs demandes. Ces expropriés n'exigent pas un traitement de faveur, mais simplement d'être traités sur un pied d'égalité avec ceux de Pickering. Est-ce que le gouvernement ou les ministres concernés ont rencontré à midi les représentants de cette délégation, M^{me} Lafond et M. Raymond, et ont-ils convenu d'une entente quelconque pour rendre justice aux expropriés de Sainte-Scholastique?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, les questions d'expropriation à Sainte-Scholastique relèvent évidemment de mon collègue des Travaux publics. Quant aux gens de Sainte-Scholastique dont les cas ne sont pas réglés, sur les 3,000 cas initiaux, une centaine à peine ne sont pas encore réglés. Tous les autres ont été réglés, soit par les tribunaux, soit de gré à gré, et je demande à mon collègue des Travaux publics s'il croit que les traitements ont été injustes.

M. Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre des Transports invite son collègue à me répondre. Alors j'aimerais bien connaître la réponse du ministre des Travaux publics.

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, tout ce que je puis dire à l'honorable député c'est que vendredi prochain j'aurai un entretien avec les représentants de cette délégation.